



Mesdames, Messieurs,

Suite aux inondations de ce week-end et si vous avez constaté des dégâts sur vos biens, nous vous conseillons :

- De rentrer rapidement en contact avec votre assureur ;
- De signaler à la mairie vos sinistres – 02.47.65.21.93 ou mairie@pouzay.fr afin d'inclure ces informations dans la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Nous restons évidemment à votre disposition pour toute information ou assistance que nous pourrions vous apporter.

Françoise MORIN